



PASSE À POISSONS - RUISSEAU DE CONTOURNEMENT

SEUIL DE MOULIN GRILLON À ST-URSANNE

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Présence d'un seuil infranchissable pour la faune piscicole
- Présence de l'Apron, espèce menacée d'extinction
- Restaurer la libre migration piscicole
- Permettre à la totalité du cortège piscicole présent de franchir l'ouvrage
- Réaliser un ouvrage ne péjorant pas le risque d'inondation et prenant en compte la valeur paysagère du site et présentant une plus-value à la biodiversité locale

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Création d'un ruisseau de contournement de 135 mètres de long
- Réalisation d'un ouvrage d'entrée en béton permettant de contrôler le volume d'eau entrant et le flux migratoire des poissons (nasse)
- Aménagement d'un nouveau lit présentant une très importante rugosité (favorable aux espèces à faible capacité natatoire)
- Protection des berges limoneuses et du pied de berge à l'aide du génie biologique
- Protection du pied de berge à l'aide de génie biologique (lit de ramilles mortes)
- Ensemencement des berges et plantation d'espèces ligneuses
- Mise en place d'une clôture de protection

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Bureau pilote pour les phases d'étude et d'exécution
- Participation à l'élaboration du concept général des aménagements
- Suivi des travaux de terrassement et de remblai (nouveau lit)
- Suivi des travaux de génie civil et génie biologique
- Validation de la mise en service et du fonctionnement

EXÉCUTION DES TRAVAUX

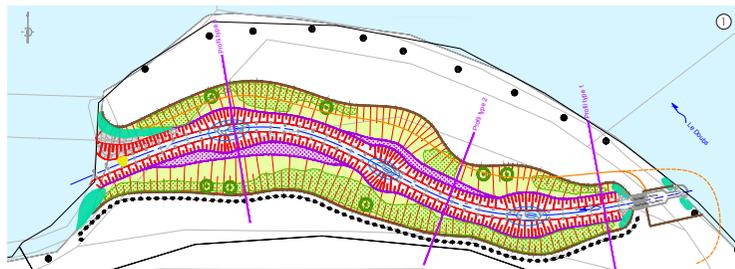
2018 - 2019

MONTANT DES TRAVAUX

GC : 250'000 CHF / GB : 130'000 CHF

MAÎTRE D'OUVRAGE

Office de l'environnement (JU)



- ① Plan d'exécution
- ② Berges stabilisées avec des sacs de coco et ramilles mortes
- ③ Orthophoto avant la création du ruisseau de contournement
- ④ Orthophoto après la création du ruisseau de contournement ©Aquarvis
- ⑤ Ouvrage d'entrée et de régulation du débit et emplacement de la nasse pour le suivi piscicole